

APPEL D'OFFRES

**CHARGÉ.E DE PROJET
POUR LE CPE DE
L'ESTRAN**

1. Présentation du CPE

LE CPE Service de garde de l'Estran est une nouvelle installation de 21 places située à Grande-Vallée et desservant tout le secteur de l'Estran. Il sera situé dans un bâtiment déjà existant nécessitant des aménagements pour répondre aux normes du ministère de la Famille.

2. Description du projet

- a) Les services professionnels d'un.e chargé.e de projet faisant l'objet de cet appel d'offres sont requis pour la coordination des différentes étapes lors de la réalisation d'une nouvelle installation de 21 places dont une pouponnière de 5 places pour le CPE Service de garde de l'Estran qui sera localisé au 57 rue St-François-Xavier Ouest, Grande-Vallée.
- b) Le bâtiment construit déjà existant sur un étage a une superficie d'environ 220 m².

Rôle d'un.e chargé.e de projet

Dans le cadre de sa fonction, le rôle de chargé.e de projet sera de :

- Faire le lien entre tous les intervenant.e.s participant.e.s à un même projet et coordonner leurs actions.
- Savoir arrimer les besoins et les exigences du CPE et du Ministère
- Élaborer le budget et le calendrier et en faire le suivi.
- Harmoniser les pratiques de chacun.e afin de faciliter la réalisation du projet et l'entente entre les différent.e.s intervenant.e.s.

Le rôle d'un.e chargé.e de projet exige un bon sens de l'organisation, une facilité à gérer plusieurs projets en même temps et à coordonner plusieurs équipes, une habileté en communication et une capacité à prendre les décisions.

Responsabilité de la personne chargée de projet

Le/la chargé.e de projet devra:

- Faire l'étude de faisabilité;
- Préparer et gérer le calendrier d'exécution des travaux et les budgets détaillés du projet, de concert avec les différents intervenants;
- Effectuer ou superviser toute demande de permis de construction faite à la municipalité;
- Organiser et superviser le processus d'appel d'offres en fonction des échéanciers;
- Superviser, en collaboration avec l'architecte du CPE, l'exécution et régler les différentes problématiques auprès des entrepreneurs;

- Tenir informé le conseil d'administration des avancées ou des modifications apportées au projet;
- Assurer la fermeture du projet.

Formation de la personne chargée de projet

Le/la chargé.e de projet doit posséder :

- Une formation technique ou universitaire dans un domaine connexe à la gestion de projet ou à la construction;
- Une bonne connaissance du milieu de la construction et des lois et règlements qui encadrent le milieu des services de garde;
- Il/elle doit avoir également une bonne connaissance des domaines techniques reliés au projet, une expérience dans la supervision de travaux de construction
- Une aisance dans les tâches reliées à la gestion.

3. Adjudication des contrats

Le CPE retiendra les services du plus bas soumissionnaire.

4. Dépôt des soumissions

Le dépôt des soumissions devra se faire avant le 13 janvier 2023 à 16 h, au CPE Service de garde de l'Estran, par courriel à cpeestran@gmail.com.

a) Prix de la soumission

La soumission devra être calculée sur une base forfaitaire.

Le montant soumis inclut le coût de la main-d'œuvre nécessaire à l'exécution du contrat de même que les frais généraux, les frais d'administration, les frais de déplacement, d'hébergement et les autres frais indirects inhérents au contrat et lorsque applicables, toutes les taxes.

b) Durée de validité des offres

L'offre doit être valide pour une période de 30 jours à compter de la date de dépôt.

c) Diffusion des résultats

Le Conseil d'administration avisera le soumissionnaire retenu par écrit avant le 20 janvier 2023.

d) Réserve

Le CPE n'est tenu d'accepter aucune des soumissions reçues.